

COMPTE-RENDU DE LA SESSION DE PRINTEMPS 2018 DE LA SECTION 6 DU COMITE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

28 au 31 Mai 2018

La section est composée de :

- Sandrine BLAZY, PU, IRISA.
- Agnès BRAUD, MCF, ICube.
- Pierre CLAIRAMBAULT, CR CNRS, LIP.
- Hubert COMON-LUNDH (président), PU, LSV.
- Pascal DAYRE, ingénieur de recherche, IRIT.
- Clarisse DHAENENS, PU, CRIStAL.
- Laurence DUCHIEN (membre du bureau), PU, CRIStAL.
- Amélie GHEERBRANT, MCF, IRIF.
- Nathalie GILLES, DR CNRS, IRIT.
- Dominique LAVENIER, DR CNRS, IRISA.
- Leo LIBERTI, DR CNRS, LIX.
- Philippe OWEZARSKI (membre du bureau), DR CNRS, LAAS.
- Simon PERDRIX (secrétaire scientifique), CR CNRS, LORIA.
- Céline SCORNAVACCA, CR CNRS, ISEM.
- Sylvain SENE, PU, LIF.
- Pierre SENELLART (membre du bureau), PU, DI ENS.
- Pierre SENS, PU, LIP6.
- Gilles VILLARD, DR CNRS, LIP.
- Igor WALUKIEWICZ, DR CNRS, LaBRI.
- Laurent WEINHARD, ingénieur de recherche, LORIA.

Des membres (directeur, DAS ou chargés de mission) de l'INS2I ont assisté à temps partiel aux travaux de la section : Jamal Atif, Michel Bidoit, Adeline Nazarenko et Stéphane Vialette.

Voici l'essentiel des tâches qui incombent à la section lors de cette session :

- propositions en vue d'une promotion au grade de Chargé de recherche hors-classe,
- avis sur les renouvellements de GdR ou d'unités,
- avis sur les demandes de créations ou associations d'unités, groupements de recherche (GdR), et fédérations de recherche,
- évaluations des chercheurs, suivis post-évaluations, éméritats, demandes d'évaluation par la section,
- avis sur les reconstitutions de carrières des chercheurs récemment recrutés,
- expertises diverses sur les unités et GdR (changements de direction ...).

La section transmet ses rapports aux instituts compétents et n'a qu'un rôle consultatif sur l'ensemble des questions qu'elle examine, hormis les sujets relatifs aux concours. La section produit un "rapport de section" pour tous les dossiers évalués. Ces rapports de section sont disponibles pour les chercheurs dans leur espace personnel. Les directeurs d'unité ont accès aux rapports de section (chercheurs et unités) dans leur espace laboratoire. D'autre part, le site de la section est disponible à l'adresse : <http://cn6.fr>

La session de printemps 2018 de la section 6 du comité national a débuté le 28 mai à 10h.

1 Discussion avec la direction de l'INS2I

Michel Bidoit, directeur de l'INS2I, a échangé avec les sections 6 et 7 sur les sujets suivants.

1.1 Nouvelles du CNRS, de l'institut

Antoine Petit a pris ses fonctions de PDG fin janvier et Alain Schuhl est devenu DGDS par intérim. Il y a également des changements dans l'écosystème du CNRS : nouveau PDG d'Inria, nouvel administrateur général au CEA, et renouvellement actuellement du directeur de l'INSERM et de celui de l'Ecole Polytechnique.

1.2 Évolutions de l'ANR.

Alors que les principaux reproches faits à l'ANR par la communauté des chercheurs étaient la baisse du budget et l'approche par défis sociétaux, l'arrivée du nouveau président Thierry Damerval s'accompagne d'un recentrage des missions de l'ANR, en lien très étroit avec le pilotage du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Les appels par défis vont disparaître, la volonté étant de proposer des appels plus ouverts (plus "blanc"). Les comités de pilotage scientifique par défi (CPSD) sont remplacés par des comités de pilotage de la programmation (CPP). Le CNRS est présent dans chaque CPP, représenté par le directeur d'institut. Il y a un CPP Sciences de l'information / Numériques, distinct de celui dédié aux Mathématiques et leurs interactions. En conséquence le contour du Comité d'Evaluation Scientifique (CES) 40 va évoluer, avec la création d'un CES fondements des sciences de l'information. Il y aura également un CES intelligence artificielle (comprenant les sciences des données), ainsi qu'un CES IHM et Robotique. Les autres CES du défi STIC sont maintenus.

1.3 Intelligence Artificielle

Dans le cadre de la mission sur l'intelligence artificielle, Cédric Villani a auditionné l'INS2I. L'institut est assez satisfait du rapport Villani. L'Etat prend actuellement connaissance du rapport et va décider des actions. Des annonces ont été faites mais le CNRS ne sait pas pour l'instant comment ces annonces vont se concrétiser et être mises en oeuvre.

Début 2017, l'institut avait plaidé pour une initiative nationale pour une infrastructure de calculs pour l'IA (GPUs) et avait reçu un avis très favorable du Haut Conseil des Très Grandes Infrastructures de Recherche (TGIR). Dans une deuxième phase un rapport d'un groupe de travail de l'alliance Allistène pour une infrastructure HPDA du nom de GENIAL (Grand Équipement National pour l'Intelligence Artificielle) a été publié puis repris en partie dans le rapport Villani.

La mise en oeuvre d'une première tranche pour l'IA a été arbitrée par le ministère de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation. Dans le cadre du renouvellement du calculateur du centre de calcul intensif du CNRS (GENCI), il y aura une plateforme GPU pour l'IA, à destination de la communauté ESR nationale. Un message d'information va partir bientôt auprès des laboratoires.

1.4 Politique concernant les GdR

Pour l'INS2I les GdR sont des éléments cruciaux de sa politique scientifique. En effet, la structuration géographique apportée par les laboratoires (UMR/UPR) est complétée par une structuration thématique des GdR. L'INS2I consacre un budget significatif aux GdR : 15% de la dotation des unités. Il est donc important aux yeux de l'institut que les GdR soient un outil de la politique scientifique de l'INS2I. L'institut note quelques difficultés avec certaines traditions/pratiques de certains GdR qui se considèrent uniquement comme des outils d'animation de la communauté. Les GdR se doivent d'être les relais de l'INS2I et d'alimenter l'INS2I (veille

scientifique). A contrario, un GdR ne doit pas être une société savante, dont la gouvernance est autodéterminée par les adhérents.

1.5 Ethique et déontologie

Une attention de plus en plus grande est portée sur l'éthique et la déontologie. C'est à chacun d'incarner la déontologie la plus rigoureuse. C'est une responsabilité collective, et en particulier pour les sections.

1.6 Retour sur la session d'automne

Un certain nombre d'avis émis par les sections ont été suivis, mais pas tous. Sans parler de cas particuliers, le regard de l'employeur, en plus du regard scientifique, amène à prendre d'autres paramètres en considération pour promouvoir ou non un chercheur.

En ce qui concerne les délégations, le nouveau président veut une simplification du processus. En conséquence, si un dossier est remonté par une université, nous considérons que l'arbitrage du CNRS fait foi. Il n'y a donc plus de dialogue a posteriori avec les sites, qui prenait beaucoup de temps. Les résultats pour cette année seront bientôt connus.

1.7 Session de printemps

CRHC. Pour la première fois, les sections doivent se prononcer sur les candidatures de chargés de recherche hors classe. Une note très claire a été écrite par le président au sujet de la promotion HC. Cette promotion n'est pas une étape avant le passage DR. Mais par ailleurs, la promotion HC doit concerner les collègues les plus méritants et investis et il faudra prêter une attention particulière à l'expérience professionnelle des candidats. Il y a ce printemps une dizaine de possibilités de promotions CRHC pour l'institut (section 6 et section 7). Il y aura une nouvelle campagne CRHC à l'automne. Elles deviendront ensuite annuelles.

Éméritat. En ce qui concerne les demandes d'éméritat, l'institut demande aux sections d'être vigilantes et responsables. L'éméritat n'est pas un droit du retraité. Les deux critères principaux sont la contribution à la recherche et le respect des intérêts du CNRS.

Suivi RH. Le suivi des chercheurs est une grande préoccupation de l'institut, qui y passe beaucoup de temps et d'énergie. Un des objectifs principaux de l'évaluation des chercheurs est de détecter des "petits trous d'air" en amont. Même en cas d'avis favorable, il est possible d'alerter l'institut pour qu'il y ait une communication avec les personnes concernées.

Mutation. En général, les demandes de mutation des chercheurs ne sont pas soumises aux sections.

1.8 Questions diverses

Question sur les médailles d'argent. Il y a très peu de femmes récipiendaires de la médaille d'argent du CNRS en informatique alors que les sections ont fait des propositions.

MB : Nous sommes très vigilants sur ce point, mais j'ai un regard différent du vôtre, du fait qu'il y a eu des informaticiennes récompensées par l'INSMI.

Question des coloriages des postes. En section 6, il y a des thèmes très forts, qui sont des atouts du CNRS par rapport à d'autres organismes. Sur ces thèmes il y a toujours d'excellents candidats aux concours. Est-ce que la politique de coloriage n'est pas en train de tuer les points forts de la section ?

MB : La politique de coloriage doit se faire dans la durée. L'institut est attentif au dilemme entre continuer à être fort sur des sujets qui ont fait l'excellence de la section versus mieux couvrir le spectre des domaines de la section. D'abord, tous les postes ne sont pas coloriés, donc

il reste de la marge pour recruter d'excellents candidats. De plus, on vous demande d'essayer de répondre aux enjeux de politique scientifique, mais c'est en supposant que le niveau des candidats est suffisant.

Question sur le concours DR. L'absence de présélection des candidats pour le concours de directeur de recherche force le jury d'admissibilité (section 6) à adopter une attitude que nous jugeons irrespectueuse vis-à-vis des candidats externes au CNRS.

MB : Les DUs sont informés du concours au moment de la sortie de l'AOC par visio-conférence. L'absence de présélection est un problème que tout le monde déplore. Cela fait des années que nous essayons d'introduire une étape de présélection pour le concours DR.

2 Retour sur le concours 2018

Lors du concours 2018, la section a voté à l'unanimité la motion suivante :

Le décret relatif au statut des fonctionnaires du CNRS empêche le comité national de faire une présélection des candidats pour le concours de directeur de recherche. Ce décret force le jury d'admissibilité à adopter une attitude irrespectueuse vis-à-vis des candidats externes au CNRS. Ceci nuit gravement à l'image de l'organisme. Nous demandons que ce décret soit révisé.

Nous souhaiterions donc, dans la situation actuelle, que les DU n'encouragent pas et ne soutiennent pas des candidatures DR externes sans s'être au préalable mis d'accord avec l'institut. Sinon, les candidats externes travaillent et se déplacent inutilement. Ils peuvent aussi mal interpréter les résultats du concours. Tout ceci nuit, in fine, au CNRS. De plus, le jury effectue un travail inutile et déplaisant.

3 Évaluations des unités et structures

Auditions. Lors de la session de printemps, la section a auditionné des directeurs d'unités, des directeurs de GdR et des porteurs de projets de GdR ou de LIA. Chaque audition de 10min a été suivie par une discussion avec la section. Ces auditions ont permis un échange constructif.

Association / Renouvellement d'association au CNRS. La section a examiné 11 demandes de renouvellement d'association de laboratoires au CNRS et donne les avis suivants :

- Très favorable : CAMS (UMR8557), DI ENS (UMR8548), IRIF (UMR8243), LAGA (UMR7539), LAMSADE (UMR7243), LIP6 (UMR7606), LIPN (UMR7030).
- Favorable : IMJ-PRG (UMR7586), LBCQ (UMR7238).
- Pas d'avis : ISIR (UMR7222).

La section a examiné également une demande de renouvellement d'association au CNRS de la Fédération de Recherche MathSTIC (FR3734) et donne un avis très favorable.

La section donne un avis très favorable à la demande de renouvellement de la Fédération de Recherche PCQC (FR3640).

La section a examiné une demande d'association au CNRS du LIPADE, le laboratoire d'informatique de l'Université Paris Descartes. Dans le contexte actuel de politique du CNRS concernant l'association de nouvelles unités, la section donne un avis réservé à cette demande.

Demandes de changement de direction d'unité. La section a examiné 3 demandes de changement de direction d'unité. Elle donne 1 avis très favorable et 2 avis favorables.

- Très favorable. IRISA (UMR6074), second directeur adjoint Guillaume Gravier.

- Favorable. ICJ (UMR5208), nouveau directeur Simon Masnou.
- Favorable. LAMA (UMR5127), nouveau directeur Georges Comte.

Création/Renouvellement de GdR. La section a examiné 6 demandes de renouvellement de GdR. La section donne 5 avis très favorables et un avis favorable.

- Très favorable. BIM (GDR3003),
- Très favorable. BioComp (GDR3672),
- Très favorable. IG-RV (GDR3000),
- Très favorable. IM (GDR673),
- Très favorable. ISIS (GDR720),
- Favorable. MACS (GDR717).

La section a également examiné la demande de création du GdR Sécurité. Après deux années d'existence du Pré-GdR Sécurité, la section donne un avis très favorable à la création du GdR Sécurité.

UMI/LIA. La section a examiné 2 demandes de renouvellement d'unités mixtes internationales (UMI) et une création de laboratoire international associé. La section donne deux avis très favorables et un avis défavorable :

- Très Favorable, PIMS (UMI3069).
- Défavorable, MICA (UMI2954).
- Très Favorable, création du LIA SINFIN.

4 Promotion CR Hors Classe

Pour la première fois, la section classe des candidats pour la promotion au grade de chargé de recherche hors classe (CRHC). La direction du CNRS n'a aucune obligation de suivre la proposition de classement de la section : elle peut promouvoir qui elle souhaite parmi tous les candidats - et seulement parmi eux. Cependant, les propositions de promotion de notre section sont en général bien suivies.

Cette année, l'institut a annoncé une prévision de 10 promotions au grade de CRHC réparties sur les sections 6 et 7. Les candidatures à cette promotion sont de grande qualité. Outre la qualité scientifique et l'investissement dans les missions du métier de chercheur, la section accorde une importance particulière à l'ancienneté dans le corps des chargés de recherche.

La section a examiné 24 candidatures et transmet à l'INS2I le classement suivant :

1. Didier EL BAZ
2. Emmanuelle ANCEAUME
3. Rachid ECHAHED
3. Mamoun FILALI-AMINE
3. Michel MOLLARD
6. Pascal RAYMOND

7. Patrice OSSONA DE MENDEZ

Une deuxième campagne de promotion CRHC sera évaluée par la section lors de la session d'automne 2018. Les campagnes de promotion CRHC seront ensuite annuelles.

5 Évaluations des chercheurs

Évaluations de chercheurs. La section a effectué 63 évaluations de chercheurs à vague, elle donne :

- 57 avis Favorables.
- un avis Réservé,
- deux avis d'Alerte,
- deux avis Différés,
- un Pas d'avis.

La section a également effectué trois évaluations suite à un réexamen et donne deux avis favorables et un avis réservé.

Reconstitution de carrière. La section a examiné 10 demandes de reconstitution de carrière et donne 10 avis favorables.

Eméritat. La section a examiné 6 demandes d'éméritat, et donne 6 avis très favorables.

Demande de changement de section. La section a examiné et donne un avis défavorable à une demande de changement de section.

Demande d'évaluation par la section. La section a examiné et donne des avis favorables à deux demandes d'évaluation secondaire permanente par la section 6 du CoNRS.

La session de printemps 2018 de la section 6 du comité national se termine le 31 mai à 18h.

Ce compte rendu a été rédigé par Simon Perdrix, secrétaire scientifique de la section 6. Il a été relu par les membres de la section avant sa diffusion.